

Editorial

## le mot du Maire



Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Je profite de ce premier numéro des DNI 2015 pour vous présenter tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité à l'occasion de cette nouvelle année, à vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

2015 a malheureusement mal commencé au niveau national avec l'attentat d'une barbarie sans nom perpétré contre le journal Charlie Hebdo, les forces de l'ordre et le supermarché casher.

Nous avons souhaité qu'un rassemblement républicain et citoyen soit organisé à Ingwiller, en même temps que le rassemblement à Paris. Vous êtes venus très nombreux défendre les valeurs de la République que sont la liberté d'expression, l'égalité et le respect réciproque. Nous étions tous ensemble ce dimanche 11 janvier, réunis dans une même fraternité.

Par ailleurs, les récentes incivilités à Ingwiller m'ont amené à proposer la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Le préfet, le procureur de Saverne, le président du Conseil Général, ou leurs représentants, participeront à ce Conseil. Des représentants des services désignés par le préfet, des représentants d'associations, d'établissement ou d'organisme œuvrant dans le domaine de la prévention et des membres du Conseil Municipal seront également sollicités pour y participer.

Je souhaite également apporter quelques éclaircissements aux points évoqués par l'opposition dans le numéro décembre-janvier des DNI.

Concernant l'École de musique, les travaux démarrés dans les anciens bureaux Kömmerling (route de Haguenau) ne peuvent pas être poursuivis en l'état car ils ont été engagés sans permis de construire et sans chiffrage réel. Ils nécessitent également une modification du Plan d'Occupation des Sols et nous serions dans une totale illégalité réglementaire de continuer dans cette voie.

Le Conseil Municipal a voté la poursuite de l'étude menée par l'architecte du Parc Naturel des Vosges concernant le réaménagement du Centre-ville avec notamment la construction d'une école de musique et la création d'un marché couvert.

L'augmentation de la taxe communale sur l'électricité servira réellement à financer la rénovation indispensable de l'éclairage public et faire ainsi des économies d'énergie. En effet, la commune décide des travaux et des investissements à effectuer et les finances à hauteur de 50%.

Soyez assurés, mes chères concitoyennes et chers concitoyens, de l'engagement de toute l'équipe municipale pour mettre en place des actions concrètes après cette prise de conscience profonde de l'intérêt à vivre ensemble de manière respectueuse et pacifique.

**Hans Doeppen**, Maire d'Ingwiller



Ce début d'année 2015 a été marqué par la réception des nouveaux ateliers municipaux situés route de Haguenau.

Cette nouvelle plate-forme technique comporte plusieurs bâtiments :

- Un bâtiment neuf abritant les ateliers, les bureaux, l'espace sanitaire.
- Une unité de stockage et de chargement de matériaux servant aux travaux et au service hivernal.
- Une ancienne structure qui sera progressivement aménagée comme espace de stockage.

Ces ateliers adaptés aux besoins de tous nos acteurs techniques abriteront prochainement tous les dépôts éparpillés jusqu'à présent dans le centre-ville. Ce site sera sécurisé et son accès protégé par des portails automatiques. Les travaux de mise en peinture à l'intérieur du nouveau bâtiment seront réalisés par notre équipe technique.

### Chronologie et bilan financier des ateliers municipaux

2009 : décision prise par le Conseil Municipal de construire un nouvel atelier et de restructurer les anciens bâtiments situés route de Haguenau.

2011 : avant-projet des travaux de construction et restructuration se chiffrant à 559 000€ HT. Demande de subvention faite sur cette base.

Avril 2014 : reprise du chantier par la nouvelle équipe municipale avec constat de sous-évaluation du coût des travaux et de l'absence de plusieurs équipements indispensables.

Janvier 2015 : Réception des ateliers.

A ce stade, le montant des travaux de la construction du nouvel atelier est de 1 016 015 € HT, sans la restructuration des anciens bâtiments.

Ceci a pour conséquences :

- Un manque à gagner évident au niveau de la subvention calculée sur la première estimation, soit 30% de 559 000€ (167 700€), sans possibilité de demander un complément de subvention.
- La restructuration des anciens bâtiments restant à réaliser, pour un montant approximatif de 250000€ HT.
- Un impact important et certain sur les finances de la Ville.

Le policier municipal est placé sous l'autorité directe du maire qui a la responsabilité d'assurer l'ordre, la sécurité, la sûreté et la salubrité publiques.

Quelques exemples de ses missions :

- La bonne application des arrêtés municipaux
- Le relevé des infractions routières notamment au stationnement. Pour rappel, les rues du Maréchal Foch, du Gal Goureau, du Gal Philippot, des étoiles et de la gare, sont en Zone Bleue afin d'augmenter la rotation des véhicules en limitant le stationnement à 1h30. Un disque de stationnement, en vente dans plusieurs commerces d'Ingwiller, est donc à mettre en évidence dans votre véhicule.  
(horaires: 9h à 12h et 14h à 18h en semaine et 9h à 12h le samedi)
- Les infractions au code de l'urbanisme
- La sécurité de passages de rue, places et voies publiques, sorties d'école...

### En application des consignes nationales, la surveillance est renforcée devant les écoles dans le cadre du plan Vigipirate.

- La répression des dépôts, déjections, projections de toute matière ou objet de nature à nuire à la sûreté ou à la propreté des voies publiques
- La répression des atteintes à la tranquillité publique, les troubles du voisinage, les rassemblements nocturnes
- L'ordre et la sécurité lors de rassemblements comme les foires, le marché, les spectacles, les cérémonies officielles...
- La gestion des animaux divagants et des animaux dangereux. Pour rappel les chiens classés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (Rottweiler, American staff...) doivent être déclarés à la mairie qui délivrera un permis de détention au propriétaire.

Le policier municipal a capacité à verbaliser toute infraction (code de la route, pêche, environnement...) et travaille en étroite relation avec la gendarmerie de Bouxwiller laquelle augmente sa présence à Ingwiller en ce début d'année.

L'Unité Territoriale basée au Centre de secours d'Ingwiller couvre 14 communes (10000 habitants). Elle est dirigée par Frédéric Knorr depuis 2009.

L'effectif comprend 70 pompiers engagés majoritairement au sein du Centre de secours ou dans l'une des 4 sections rattachées (effectif malheureusement en baisse de 20% en 3 ans). Tous sont volontaires et se sont engagés en plus de leur activité professionnelle. Une trentaine de pompiers viennent d'Ingwiller et sont sollicités préférentiellement pour les interventions.

Actuellement, sur 800 sorties annuelles (400 interventions il y a 10 ans), 50% sont de l'assistance à la personne et du secours routier. Le secours à personne est épaulé par le service médical constitué d'un médecin, le docteur Morelli, Médecin-commandant et de 2 infirmier(e)s.

Un tiers des interventions se font en dehors du secteur en renfort sur les autres secteurs limitrophes du fait de l'équipement spécialisé de l'UT (grande échelle, matériel de désincarcération ...)

Toute intervention oblige les pompiers à mettre le gyrophare et la sirène 2 tons.

Certaines interventions comme celles liées aux dégâts des eaux non dus à un phénomène naturel, sont payantes. D'autres, comme le traitement des nids de guêpes ou de frelons sont, pour le moment, gratuites à Ingwiller.

Les pompiers sont passés de «soldats du feu» à techniciens des interventions d'où les contraintes énormes de formations obligatoires. Ainsi, il faut plus de 200h de formation pour être pompier auxquelles se rajoutent plus de 40 heures supplémentaires chaque année.

Etre pompier ne peut se faire sans le soutien et l'engagement de sa famille.

L'Unité Territoriale d'Ingwiller recrute.

Filles et garçons peuvent intégrer l'école de jeunes sapeurs-pompiers de Bouxwiller et Petersbach dès 12 ans et obtenir le brevet de cadet à 16ans.

Si vous avez entre 16 et 55 ans et que l'aventure vous tente, nous sommes à votre disposition le jeudi soir de 17h30 à 19h au Centre de secours, 36 rue du Pasteur Herrmann à Ingwiller (03 88 89 56 90) pour vous donner tous les renseignements nécessaires.

**Nous vous rappelons que la mise en place de détecteurs de fumée sera obligatoire à partir du 9 mars 2015 pour tout local privé ou professionnel.**

Frédéric Knorr, chef de l'UT d'Ingwiller, a été nommé au grade de capitaine fin 2014. Agé 38 ans dont 20 ans de service chez les pompiers, il habite Ingwiller depuis 2000, il a fait son service national dans les pompiers et représente la 4ème génération de pompier dans sa famille.



### La surveillance nocturne

Une société de surveillance effectue des rondes nocturnes. Elle procède à diverses notifications.

### La gendarmerie

La gendarmerie de Bouxwiller travaille en étroite relation avec la police municipale et la société de surveillance. Une campagne de recrutement se met en place.

Devenir gendarme: « Être acteur de sa vie » ... pour celle des autres ».

Pour tout renseignement : 03 88 22 23 33 ou [www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)



Nous vous souhaitons une très bonne année 2015 !

Durant cette année nous poursuivons notre engagement pour Ingwiller, et nous restons à votre écoute.


Comme d'autres, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail : [nou.ingwiller@laposte.net](mailto:nou.ingwiller@laposte.net) pour nous questionner, nous informer et nous faire part de vos remarques.

Elisabeth Roth, Lucie-Laure Morey, Elisabeth Schlewitz, Claude Reimann et Steeve Fertig.



### « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » ( A Lavoisier)

En cas de déménagement, il faut prévenir le Smictom en téléphonant au 03 88 02 21 80 ou en envoyant la fiche de mouvement (disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet smictomsaverne.fr). Rapportez la poubelle orange avec les éventuelles clés et la carte de déchèterie au Smictom, en mairie ou à la déchèterie fixe.

Le sigle  ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que le fabricant du produit participe financièrement à la valorisation de son emballage.

La carte nominative permet d'accéder à la déchèterie d'Ingwiller.

A partir du 1er janvier 2015, elle donne droit à 24 dépôts, 5€ par dépôt supplémentaire.

**Poubelle jaune** (ancienne poubelle): papier, carton, emballage métallique, flacons en plastique... Ne pas y mettre de films et sacs plastiques, pots de yaourt ou barquettes en plastique ou polystyrène...

**Poubelle orange** : déchets alimentaires, films et sacs plastiques, barquettes polystyrène, vaisselle jetable, couches et mouchoirs... Ne pas y mettre de verre, ampoules, médicaments...

**Verre** : à déposer dans les conteneurs, sans bouchons et sans rinçage. Pas de vaisselle

**Déchets verts** : une solution est à l'étude sur le site de la déchèterie afin de faciliter leur dépôt.

**Les médicaments non utilisés** : 80% d'entre eux sont jetés à la poubelle ou dans les WC. On retrouve des traces de ces produits dans les stations d'épuration qui ne savent pas les traiter, mais aussi dans l'eau et dans les sédiments. Ils contaminent indirectement les nappes phréatiques. Pensez à ramener vos médicaments non utilisés à la pharmacie. Vous trouverez toutes les infos pratiques (tarifs, jours des levées, descriptif du tri selon la couleur de la poubelle...) sur le site [mairie-ingwiller.eu](http://mairie-ingwiller.eu)



Initié par la Commission « Vie Culturelle » en collaboration avec l'OMSCALI (Office Municipal des Sports, Culture, Arts et Loisirs Ingwiller), ANIM'INGWILLER a pris son envol fin 2014.

De la Saint Nicolas à l'Épiphanie, plusieurs manifestations (En route vers Noël, Concert de musique Baroque, Noël chez Rabelais) ont été proposées, pour offrir de beaux moments d'animation à un large public d'Ingwiller et environs.

Le spectacle « En route vers Noël » a fait découvrir des endroits insolites et historiques de notre ville, et revivre des contes et légendes aux spectateurs. Un moment de chants donné par la chorale des Troubadours de Berstett a clôturé les 2 spectacles.

Nous avons vécu une entrée en fanfare dans la nouvelle année avec le Théâtre de Lichtenberg qui a fait salle comble à l'Espace Socio-culturel le 10 janvier en présentant « Um's Baenkele erum » (Hommage à Germain Muller).



Le 24 janvier, nous avons accueilli le producteur Thierry Roser avec son film-documentaire sur le Vietnam.

ANIM'INGWILLER continuera à vous proposer des loisirs culturels en 2015.

Le programme des manifestations peut être consulté sur le site [mairie-ingwiller.eu](http://mairie-ingwiller.eu)

Nous pouvons également vous tenir informé du programme en transmettant vos coordonnées mail à [animingwiller@gmail.com](mailto:animingwiller@gmail.com).

## Les manifestations de Février et Mars

**03 février :** Conférence «Albert Schweitzer, paradoxal, inclassable et universel» animée par Gabriel Braeuner, organisée par le Rotary Ingwiller à l'Espace Socio-culturel à 20h. Entrée libre. Plateau

**07 février :** Soirée carnavalesque «années 80» organisée par l'AS Ingwiller à l'Espace Socio-culturel. Inscription «aux Comtes de Hanau» 03 88 89 42 27 - 25€ par personne

**07 février :** Vide-grenier organisé par l'APAEIIE, la SPA et le Neuenberg au 11-16 rue de l'asile de 10h à 16h. Le bénéfice sera reversé aux 3 associations.

**08 février :** Sortie «speckfest» organisée par le Club Vosgien. Marche nordique à Sparsbach. Inscription Roos Christophe au 06 12 71 37 34

**15 février :** Déjeuner Baeckeoffe organisé par la paroisse protestante à l'Espace Socio-culturel Ticket à retirer aux boulangeries Gross et Wendling, au tabac Elsass et au pressing Super U. 14€

**17 février :** Après-midi carnavalesque organisé par le TLL, à partir de 14h à la Maison des services

**17&19 février :** Après-midi contes à la Bibliothèque à 16h45

**24 février :** Après-midi jeux de société avec goûter, organisé par le TLL, à 14h à la Maison des services (Gare)

**07 mars :** Sortie «Pleine lune» organisée par le Club Vosgien. Marche nordique au Bastberg. Départ au parking d'Imbsheim. Inscription Roos Christophe : 06 12 71 37 34

**09 mars :** Sortie aux thermes de Caracalla organisée par le TLL. Départ 8h30 à la piscine

**14-15 mars :** Randonnée famille organisée par le Club Vosgien. Eber Nathalie au 06 83 87 42 14

**17&19 mars :** Après-midi contes à la bibliothèque

**21 mars :** Marche crépusculaire à Sparsbach organisée par le Club Vosgien. Contacter Georges Knauer au 03 88 89 51 13



**22 mars :** Élections départementales

**22 mars :** Concert Vocal'Avenue « Sur la route du jazz, du gospel et de la pop» organisé par le TLL et Anim'Ingwiller à l'Espace Socio-culturel à 16h. Entrée libre. Plateau.



**29 mars :** Concert violon et rock par l'ensemble de l'Ecole intercommunale de musique. à Espace Socio-culturel à 16h. Entrée libre. Plateau.

**29 mars :** Marche avec départ du chalet du Club Vosgien suivie d'un barbecue organisé par le comité du Club Vosgien. Contacter Roos Alfred au 06 15 40 97 99

**29 mars :** Élections départementales

**31 mars :** Sortie pédestre organisée par le TLL avec repas de midi

### Communiqué

## Les règles d'or de l'accessibilité de la boîte aux lettres

Pour que votre courrier arrive vite et bien, choisissez une boîte aux lettres normalisée, bien identifiée avec les noms, prénoms, numéro de la rue. Positionnez-la à l'entrée de la propriété, en bordure de voie de circulation et accessible aux véhicules.

En période hivernale, pensez à déneiger votre trottoir et à laisser un accès facile à votre boîte aux lettres. Si vous êtes propriétaire d'un chien, assurez-vous que boîte aux lettres et sonnette sont hors de portée de ses crocs ! Maintenez votre portail fermé, attachez ou isolez votre chien lors de la présence du facteur dans votre quartier.

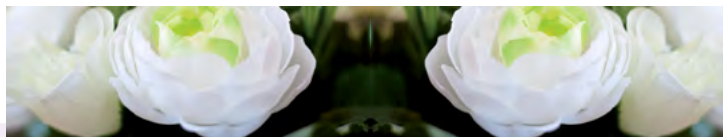
Votre facteur est également disponible pour tous renseignements sur les divers services du courrier, pour votre approvisionnement en timbres et prêts à poster. Pour les objets à remettre contre signature, pensez à donner une procuration à votre conjoint, vos parents, vos voisins..





BRUCKER Lucien	7 janvier 2014	CARREAU Aymeric	14 juillet 2014
SPIELDENNER Rafaël	14 janvier 2014	DOYRAN Mina	17 juillet 2014
DIFFINE Léon	6 février 2014	POMAROLI Diego	29 juillet 2014
FUSS DAVIATTE Timéo	19 février 2014	TRAVERT BARBIN Selena	10 août 2014
AYLA Emine	10 mars 2014	MACHADO DORN Maëva	20 août 2014
HELMSTETTER Elise	28 mars 2014	FUTTERER MONTEIRO Giulia	23 août 2014
CLEISS Flavian	10 avril 2014	BAYRAM Ela	28 août 2014
PIERSON Emy	26 avril 2014	HUBERT Lucas	28 août 2014
DOEPPEN Roméo	2 mai 2014	ARNU Charlie	3 septembre 2014
FINITZER Melwin-Mendeba	8 mai 2014	WEISS Thiago	11 septembre 2014
WEBER Aleyna	9 mai 2014	COURVOISIER Océane	14 septembre 2014
PELLETIER Tom	13 mai 2014	AYLA Ece	4 octobre 2014
SENER Asli	20 mai 2014	FOERSTER Alicia	5 novembre 2014
MARTIN Cécile	24 mai 2014	MEYER Esteban	9 novembre 2014
KEFI Maryam	26 mai 2014	AYDIN Hilal	18 novembre 2014
BODY Roméo	2 juin 2014	BALTZER Fabio	21 novembre 2014
MULLER Gwendolyn	2 juin 2014	KNORR Martin	23 novembre 2014
GRUSSI Mathieu	13 juin 2014	MULLER Louise	30 novembre 2014
FUSS Sélène	30 juin 2014	GRASSER Margaux	12 décembre 2014
JUND Julia	3 juillet 2014	ALMEIDA Téva	30 décembre 2014
HELL Lisa	12 juillet 2014	PFISTER Ornella	31 décembre 2014

## DECES DE L'ANNÉE 2014



ROSER Georges	2 janvier 2014	86 ans
MULLER née ROESSLER Colette	16 janvier 2014	76 ans
FRÉMY Gérard	19 janvier 2014	78 ans
BECKER née MATHIS Berthe	21 janvier 2014	84 ans
GROSS Martin	24 janvier 2014	67 ans
DAGROSA Giuseppe	26 janvier 2014	84 ans
BROCKLY née BRUNNER Madeleine	20 février 2014	93 ans
GROSS née HANDWERK Elsa	22 février 2014	80 ans
SCHMITT née WILLMANN Hermine	3 mars 2014	72 ans
SCHNEIDER Bernard	8 mars 2014	72 ans
DENIS née OBERLE Suzanne	12 mars 2014	67 ans
MULLER née HUHN Salomé	27 mars 2014	88 ans
BRANDEL Auguste	29 mars 2014	99 ans
EHRHARDT Jean-Charles	31 mars 2014	64 ans
HAENEL Roger	5 avril 2014	91 ans
MEYER Louise	8 avril 2014	82 ans
SENAY Françoise	9 avril 2014	66 ans
SCHUHLER née KLEIN Marie-Louise	18 avril 2014	73 ans
BOEHM Jean-Paul	24 avril 2014	65 ans



MULLER Freddy	26 avril 2014	76 ans
ROTH née GUTH Jacqueline	28 avril 2014	86 ans
HEINRICH née PIVIDORI Onelia	10 mai 2014	86 ans
CARRASCO née MOISSON Geneviève	14 mai 2014	80 ans
OBER Robert	19 mai 2014	82 ans
KOENIG née HAURY Elsa	20 mai 2014	86 ans
BECKER née ZIMMERMANN Liese	20 juin 2014	91 ans
SCHERRER André	7 juillet 2014	79 ans
HENNINGER Charles	17 juillet 2014	76 ans
FORRLER née ITZSTEIN Christiane	23 juillet 2014	72 ans
FREY Lucien	23 juillet 2014	56 ans
SEBASTIAN Erard	9 août 2014	75 ans
MULLER née SORGIUS Marguerite	10 août 2014	92 ans
BALZER Georges	11 août 2014	85 ans
ÖZDEMIR Halil	12 août 2014	39 ans
WEIL née WEILER Berthe	14 août 2014	102 ans
FRISON née WODEY Catherine	15 août 2014	93 ans
SCHALL née GOETZMANN Georgette	19 août 2014	82 ans
GIESI née BITSCH Madeleine	22 août 2014	85 ans
VOLLMER André	25 août 2014	81 ans
VETTER Jessica	30 août 2014	24 ans
JUNG-SOLD Mireille	6 septembre 2014	55 ans
OTT Jacques	4 octobre 2014	56 ans
SCHWARTZ Désiré	5 octobre 2014	87 ans
TRUNK née HECKEL Carine	9 octobre 2014	70 ans
ZIEGLER née JACOB Lydia	10 octobre 2014	89 ans
ELSASS née GRAFF Caroline	19 octobre 2014	94 ans
EBER née GEYER Elise	23 octobre 2014	94 ans
HEYSLER née GRIESBACH Madeleine	25 octobre 2014	89 ans
BELZUNG née GERLING Augustine	26 octobre 2014	92 ans
CHRIST née SCHMITT Elise	31 octobre 2014	87 ans
CASPAR Eugène	8 novembre 2014	90 ans
STUBER née SCHNEIDER Irma	9 novembre 2014	84 ans
FAUST Marcel	11 novembre 2014	89 ans
BASTIAN Anne	12 novembre 2014	89 ans
HETZEL Gauthier	14 novembre 2014	70 ans
SCHATZ née GOETZ Yvonne	23 novembre 2014	85 ans
FENT née DISS Valérie	25 novembre 2014	90 ans
DAVIATTE Jean-Georges	30 novembre 2014	61 ans
SCHLICHT née COLLIN Marie-Louise	2 décembre 2014	92 ans
KIRCHER Michel	10 décembre 2014	77 ans
STEBLER Otton	12 décembre 2014	82 ans
GERBER née KRENER Anne	18 décembre 2014	71 ans
ROOS née SCHUHLER Anne	25 décembre 2014	73 ans
KUHM Charles	30 décembre 2014	83 ans
VELTEN Georges	31 décembre 2014	90 ans

## Concours photos : « Ingwiller au gré des 4 saisons »



La ville d'Ingwiller organise un concours photos ouvert à tous les amateurs, sur le thème des 4 saisons à Ingwiller. L'objectif est de mettre en valeur notre patrimoine environnemental, architectural ou tout simplement le Bien Vivre à Ingwiller. Ce concours est gratuit. Il démarre le 1 février 2015 et s'achève le 31 janvier 2016. Il sera clôturé par une exposition et un prix pour les 3 plus belles photos distinguées par un jury. Les photos seront libres de droit et intégreront une photothèque municipale. Le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles à la mairie et sur le site [mairie-ingwiller.eu](http://mairie-ingwiller.eu).  
Avis aux amateurs !

### Distinctions

Quatre commerçants d'Ingwiller ont été récompensés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin avec le Trophée de l'Accueil 2014. Il s'agit de Coiffure « Dans l'Hair du Temps » rue Wittholz, Vêtements Schlotterbeck, Cristel Lingerie et Tilt Mode Jeune. Cela démontre une nouvelle fois le dynamisme des commerces d'Ingwiller.



### Dernier recensement

Population totale d'Ingwiller Millésime 2012 : 4294 (disponible sur [insee.fr](http://insee.fr))  
Le prochain recensement pour Ingwiller se fera début 2016



### Mariages



6 décembre: Fanny LOBSTEIN et Yvan SAND

### Ingwiller

## Vie pratique

**Ouverture déchèterie :** tous les jours de 13h à 18h. Le matin: lundi 10h à 12h et samedi 9h à 12h

**Marché de produits locaux :** Jeudi et samedi de 8h à 12h au Centre Ville

### Bibliothèque Municipale

Mardi	19h30 à 20h30	Mercredi	14h00 à 17h00
Vendredi	14h00 à 16h00	Samedi	14h00 à 16h00



### Nos aînés

## Les grands anniversaires



2 février : JOCHEM Madeleine, 92 ans	6 mars : WENDLING Frédérique, 92 ans
3 février : SCHAEFFER Camille, 93 ans	8 mars : REMPP Anne, 94 ans
5 février : LETZ Frédéric, 96 ans	11 mars : GRIESS Jeanne, 91 ans
16 février : GLASSER Georges, 92 ans	12 mars : SOLD Madeleine, 100 ans
1 <sup>er</sup> mars : SCHLOTTERBECK Frédérique, 100 ans	17 mars : WINTER Léonie, 92 ans
6 mars : BANZET Louise, 95 ans	23 mars : ROHFRIE SCH Emmy, 104 ans

### Contacts

## Pour nous contacter

Mairie d'Ingwiller 85 rue du Gal Goureau, 67340 Ingwiller

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16h. Samedi de 9h à 12h.  
Téléphone 03 88 89 47 20

Notre page [Facebook](#)  
Notre site [www.mairie-ingwiller.eu](http://www.mairie-ingwiller.eu)  
[accueil.mairieingwiller@orange.fr](mailto:accueil.mairieingwiller@orange.fr)

Comité de rédaction : Commission Communication



[www.ingwiller.fr](http://www.ingwiller.fr)



Mairie d'Ingwiller